

*Union-Discipline-Travail*

**PRESTATION DE SERMENT DU  
PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR ALASSANE OUATTARA,  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**LUNDI 08 JANVIER 2018**

Monsieur le Vice-Président de la République ;  
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Madame et Messieurs les Présidents d'Institutions ;  
Messieurs les Ministres d'Etat ;  
Mesdames et Messieurs les Ministres ;  
Mesdames et Messieurs les Autorités administratives et judiciaires ;  
Mesdames, Messieurs,

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui constitue une étape importante dans la vie de notre jeune démocratie.

En effet, avec la prestation de serment du Président de la Cour des Comptes, la Côte d'Ivoire met en place, de façon effective, cette Institution clé du dispositif de la bonne gouvernance et de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

Mesdames, Messieurs,

La Cour des Comptes a été érigée en une haute juridiction par la Constitution de la IIIème République. Elle est désormais l'Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques dans notre pays.

A ce titre, et je cite la Constitution en son article 152 : la Cour des Comptes "contrôle la gestion des comptes des services de l'Etat, des établissements publics nationaux, des collectivités territoriales, des autorités administratives indépendantes et de tout organisme bénéficiant d'une aide de l'État ou d'une autre personne morale de droit public et de tout organisme bénéficiant du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales".

Avec la mise en place de la Cour des Comptes, nous faisons donc un saut qualitatif dans l'histoire de la juridiction financière en Côte d'Ivoire. Par la même occasion, nous nous conformons pleinement aux dispositions pertinentes du Traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Monsieur le Président de la Cour des Comptes,

Vous venez de prêter serment pour conduire les destinées de la Cour des Comptes.

Je voudrais vous féliciter et vous adresser mes vœux de réussite pour les importantes fonctions que vous assumerez désormais.

Votre grande expérience professionnelle ainsi que vos qualités personnelles constituent, assurément, des atouts qui vous permettront de vous acquitter, avec succès, de vos nouvelles charges.

Je n'ai aucun doute que vous exercerez vos fonctions dans la rigueur, l'équité et la justice. Ainsi, notre pays pourra poursuivre et consolider les progrès que nous avons

entrepris dans le domaine de la bonne gestion dans le secteur public, de la lutte contre le gaspillage et le détournement des biens publics.

Pour ma part, je voudrais vous assurer de toute ma disponibilité pour faciliter votre mission, dans le respect des prérogatives respectives des Institutions de la République.

Tout en vous renouvelant mes vives et chaleureuses félicitations ;

Je vous déclare installé dans vos fonctions de Président de la Cour des Comptes.

Je vous remercie.